

L'Opération 11.11.11 soutient le programme APTEs au Burundi

CNCD-11.11.11, 18 mars 2025 Burundi : des coopératives pour améliorer la souveraineté alimentaire des communautés paysannes 10 118 paysan·ne·s bénéficient d'un accompagnement à travers un projet soutenu par l'Opération 11.11.11

Au Burundi, où 80% de la population travaille dans le secteur agricole, l'Opération 11.11.11 soutient, au travers d'Entraide & Fraternité et son partenaire local, le mouvement paysan UHACOM, le programme « Agroécologie, pilier de la transition écologique et sociale ». Celui-ci accompagne 34 coopératives agricoles, soit 10 118 paysan·ne·s, notamment dans la production d'huile de palme non industrielle, la mise en place de pratiques agroécologiques, la fabrication de biopesticides pour réduire l'usage d'intrants chimiques et la création de marchés communs.

L'agriculture et l'élevage sont les principaux piliers de l'économie du Burundi, petit pays de la région des Grands Lacs. Plus précisément, 80% de sa population travaille dans le secteur agricole. Malheureusement, depuis plusieurs années, le pays fait face à des défis socio-économiques conséquents, qui affectent la sécurité alimentaire des populations et les revenus des petits agriculteurs. Face à ce constat, l'Opération 11.11.11 soutient des programmes comme « Agroécologie, pilier de la transition écologique et sociale » (APTEs), porté par Entraide et Fraternité, membre du CNCD-11.11.11, partenaire burundais, le mouvement paysan UHACOM. Ensemble, ces deux organisations accompagnent des coopératives locales comme celle de Kundikigazi, qui assure un revenu stable à plus de mille personnes grâce à la production artisanale et la vente d'huile de palme, produit d'alimentation courante au Burundi. Ici, sa production est à l'opposé des méthodes industrielles polluantes qui ravagent les forêts et écosystèmes locaux. En effet, elle n'est pas de déboisement, car les palmiers à huile sont insérés dans les parcelles agricoles vivrières. Marie-Chantal, l'une des membres de la coopérative nous raconte : « En tant que petite productrice isolée, les conditions étaient très difficiles, je n'avais pas les moyens d'investir dans un outil de production comme une presse manuelle. Depuis que j'ai rejoint la coopérative, j'ai pu renforcer ma production, ce qui m'aide à subvenir aux besoins de la famille ». 34 coopératives agricoles, soit 10 118 paysan·ne·s, bénéficient d'un accompagnement à travers ce projet. Les 34 coopératives suivies dans le cadre du programme APTEs ont acquis une certaine autonomie pour fixer les prix et maintenir une transparence financière. Elles parviennent même à tirer des bénéfices stables, et les membres décident collectivement des investissements futurs, comme l'achat de terres ou la construction de nouvelles infrastructures pour améliorer la production. Outre la production d'huile de palme, UHACOM accompagne les coopératives dans la mise en place de pratiques agroécologiques, la fabrication de biopesticides pour réduire l'usage d'intrants chimiques et la création de marchés communs. Ces efforts incluent également des formations en gestion, en gouvernance et en comptabilité, soutenues par une « université populaire » baptisée Haguruka, qui signifie « Lève-toi », et qui aide les membres à gagner davantage en autonomie.